

Evaluation de la coopération de la Commission Européenne avec le Rwanda – ref. 1006

Résumé

Les principaux impacts de la coopération de CE se sont produits dans les domaines de la justice et du réseau routier principal. Dans ces deux cas, les changements sont positifs et de nature à résoudre les problèmes qui se posent au pays, et la CE a apporté une contribution majeure. Des changements positifs sont également constatés dans les domaines de la pauvreté rurale et de l'éducation, et la contribution de la CE en est à nouveau une des causes majeures, mais tout en étant des réussites, les grandes actions aidées par la CE au niveau local (Gacaca et Ubudehe) sont inégalement pérennes. Dans les cas de la lutte contre la pauvreté rurale (Ubudehe) et de la transformation de l'agriculture, il y a un risque que les succès restent isolés et mal connectés à la modernisation du pays à cause de l'actuelle faiblesse des échelons intermédiaires.

Objet de l'évaluation

L'objet de cette évaluation est celui de porter un jugement sur l'ensemble de la coopération de la Commission européenne au Rwanda depuis le début des programmes de réhabilitation en 1995 et ce jusqu'à la fin de l'année 2005.

Description de l'évaluation

Cette évaluation se concentre sur neuf questions couvrant l'ensemble du champ de l'évaluation, dont le choix et la rédaction ont été validés par le groupe de référence. Les questions ont été choisies de façon à couvrir les critères d'évaluation du CAD, les 3C ainsi que les priorités transversales de la Commission. Pour traiter ces questions, des critères de jugements et des indicateurs ont été définis.

Cette évaluation s'est déroulée selon les phases et étapes suivantes : Phase de documentation (1) : inventaire et analyse des interventions de la CE au Rwanda, choix des questions d'évaluation, entretiens au sein de la CE et du Gouvernement, analyse des documents, conclusions partielles. Phase de terrain (2) : entretiens auprès des autres bailleurs et des Acteurs Non Etatiques, entretiens avec des personnes en poste durant la période de réhabilitation, enquêtes aux échelons locaux. Phase de synthèse (3) : analyse, constats, conclusions, leçons et recommandations, débat (séminaire) et finalisation du rapport.

Principales conclusions

- § Les principaux impacts de la coopération de la CE se sont produits dans les domaines de la justice et des transports routiers interurbains. Dans ces deux cas, les changements sont positifs et proportionnés aux problèmes du pays, et la CE a apporté une contribution majeure. Des changements positifs sont également constatés dans les domaines de la pauvreté rurale et de l'éducation, également avec une contribution majeure de la CE.
- § L'action européenne a apporté un appui capital dans le passage vers une logique de justice, puis dans la mise en place des juridictions Gacaca, ce qui a contribué à apporter une réponse appropriée au grave problème posé par le contentieux du génocide. Il y a eu une valeur ajoutée européenne dans ce domaine, et celle-ci est attribuable à l'action conjointe des Etats Membres et de la CE.

§ Grâce à leur enracinement dans la culture traditionnelle, deux processus aidés par la CE (Gacaca et Ubudehe²) sont en train de générer en relativement peu de temps un impact substantiel à l'échelle du pays entier. Ils représentent une contribution majeure pour l'atteinte d'objectifs particulièrement stratégiques : justice et réconciliation d'une part, réduction de la pauvreté rurale d'autre part.

Principales Recommandations

- § Donner une haute priorité au dialogue avec le Gouvernement et les autres bailleurs à propos du renforcement de la capacité des districts et de l'appui à la décentralisation. Dans ce cadre, encourager le renforcement de la capacité des districts et leur redevabilité (accountability) vis-à-vis des échelons locaux et de leurs électeurs. Maintenir un soutien financier important aux investissements des districts par l'intermédiaire du Fonds Communautaire de Développement. Prolonger le programme Ubudehe en renforçant le rôle des districts dans la gestion du programme.
- § Donner une haute priorité au développement du secteur privé dans le dialogue avec le Gouvernement et les autres bailleurs. Dans ce contexte, appuyer le développement et la participation des Acteurs Non Etatiques concernés par le développement du secteur privé.
- § Dans le cadre d'un dialogue avec le Gouvernement et les autres bailleurs, travailler à la pérennisation des ressources budgétaires nationales nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil judiciaire et de la lutte contre la pauvreté rurale.

Feedback

Le rapport final est transmis aux membres de la Commission chargés de la politique extérieure et distribué aux différents services concernés au niveau de la Commission. Une fiche contradictoire est établie et envoyée aux différents services afin de recueillir les réponses aux principales recommandations. Un séminaire de restitution a été organisé à Kigali pour présenter et discuter le rapport final provisoire. Tous les documents sont disponibles sur le site Web de l'Unité Evaluation.

Donor: European Commission	Region: ACP	DAC sector : 150, 210, 53020, 520
Evaluation type: Efficiency, effectiveness and impact.	Date of report: Novembre 2006	Subject of evaluation : Stratégie Pays
Language : française et anglaise	N° vol./pages : 3 volumes	Author : Egeval